



## Ai je le droit de créer un internat privé.

Par **phil11**, le **02/03/2011** à **11:49**

Bonjour,

Je suis surveillant d'internat depuis 20 ans et titulaire d'un DU de formateur. Actuellement dans une grande structure pas adaptée aux besoins de certains élèves qui ont besoins de plus de suivi et d'aide

Je souhaiterais pouvoir accueillir des collegiens et lycéens en internat (6 à 8 élèves) et proposer un suivi individuel style coaching.

Jusqu'à présent je n'ai trouvé personne qui ai pu me renseigner.

Ai-je le droit de développer ce projet ?

Sous quelle forme est-ce possible ?

Sous quelles conditions ?

Qui pourrait m'informer ?

Merci.

Par **mimi493**, le **02/03/2011** à **14:39**

L'internat comprend la scolarisation. Il me semble que vous voulez créer un foyer-logement pour des enfants qui iront à l'école ailleurs, non ?

Par **phil11**, le **10/03/2011** à **09:43**

bonjour mimi

En effet, je prendrais en charge les élèves qui seront scolarisés ailleurs.

Mais, très bien, je ne connaissais pas le thème foyer logement.

C'est un principe qui peut intégrer des mineurs?

Où peut on se renseigner pour connaître les conditions de mise en place d'un tel foyer logement?

Merci